

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture et installation de cent (100) détecteurs de défauts aériens (DDA) et de cinquante (50) détecteurs de défauts souterrains (DDS), Fourniture d'un (1) laboratoire d'essais et de localisation de défauts sur les câbles souterrains d'énergie, et Fourniture de deux (2) bancs d'étalonnage de compteur d'énergie électrique

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
n°002-2018/SONABEL/PEPU du 27 décembre 2018**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans la revue des marchés publics « Quotidien n°1903 du mardi 18 octobre 2016 » et dans le « UN développement business on line du jeudi 29 septembre 2016 ».

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu des fonds du Fonds africain de développement (FAD), afin de financer le Projet d'Electrification des zones péri-urbaines de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso (PEPU), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de divers matériels d'exploitation et de maintenance de réseaux électriques et la réalisation des prestations de services comprenant (i) Lot 1 : Fourniture et installation de cent (100) détecteurs de défauts aériens (DDA) et de cinquante (50) détecteurs de défauts souterrains (DDS), (ii) lot 2 : Fourniture d'un (1) laboratoire d'essais et de localisation de défauts sur les câbles souterrains d'énergie, et (iii) lot 3 : Fourniture de deux (2) bancs d'étalonnage de compteur d'énergie électrique.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) ; Salif LAMIZANA, Expert en passation de marchés du Projet, courrier électronique : salif.lamizana@sonabel.bf avec copie à kereiarb@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département Marché, 3ème étage - 55, Avenue de la Nation porte n° 324, Ouagadougou – Burkina Faso, Téléphone: (+226) 25 30 61 00, Télécopie: (+226) 25 31 03 40 de 09 h00 mn à 14 h00 mn heure locale.

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Disponibilité de ligne de crédit (exigée pour le lot 2) : 17 700 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années (exigée pour le lot 2) : 132 750 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible ;
- Agrément technique (exigée pour le lot 1) : Catégorie R1 minimum.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3 à l'adresse mentionnée ci-après : Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), 55 avenue de la Nation porte n°324, 01 BP 54 Ouagadougou. La méthode de paiement sera par virement bancaire au compte n°BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ou en espèces à la caisse siège de la SONABEL.

Le Dossier d'Appel d'offres retiré directement au Secrétariat du Département des marchés, 3ème étage siège de la SONABEL.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Département des Marchés
A l'attention du : Directeur Général de la SONABEL
Rue : 55, Avenue de la Nation
Étage / numéro de bureau : 3ième étage / Porte n° 324
Ville : Ouagadougou
Code postal : 01 BP 54 Ouagadougou 01
Pays : Burkina Faso
Tél. : +226 25 30 61 00
Fax : +226 25 31 03 40

au plus tard le **11 février 2019 à 09 h 00 minute**, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- lot 1 : 350 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible ;
 - lot 2 : 1 500 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible ;
 - lot 3 : 1 000 000 FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible ;
- conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 09 h 30 minutes, heure locale à l'adresse suivante : Salle de réunions du quatrième étage du siège de la SONABEL.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire

Le Directeur Général

François de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National